ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 109295

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le statut des sages-femmes. Depuis la fin de l'année 2005, cette profession attend avec inquiétude la finalisation de la convention avec l'UNCAM. Aussi il lui demande quand le Gouvernement entend finaliser cette convention.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 109295
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11538